

Journée Achats responsables et ESS en Auvergne-Rhône-Alpes

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER 1 :
LE BÂTIMENT ? COOPÉRER POUR DES CONSTRUCTIONS ÉCOLOGIQUES

16 novembre 2021, en ligne



INTRODUCTION ET CONTEXTE

Enjeu environnemental fort autour du secteur du bâtiment avec l'utilisation de grandes quantités de ressources mais aussi la production de quantités de déchets importantes encore peu suffisamment valorisées et réutilisées.

Obligation légale de valorisation de 70% des déchets du BTP.

Des évolutions réglementaires incitent de plus en plus le secteur à se tourner vers des constructions plus responsables : Loi AGEC, RE2020 applicable au 1^{er} janvier 2022 → Diminuer l'impact carbone de la construction des bâtiments.

Atelier avec 3 témoignages qui mettent en avant l'importance d'une collaboration entre les donneurs d'ordre qu'ils soient publics ou privés et des entreprises de l'ESS autour de ces enjeux sociaux et environnementaux dans le secteur du bâtiment. Aujourd'hui, on observe que les entreprises de l'ESS, notamment en région Auvergne-Rhône-Alpes, sont souvent pionnières et apporteuses de solutions innovantes que ce soit sur de l'éco-conception, du réemploi ou de valorisation des déchets par exemple.

Les différentes présentations font également ressortir des freins et des leviers pour généraliser les démarches de constructions responsables.

PRESENTATION 1 : TRI ET VALORISATION DES DECHETS DE CHANTIER AVEC L'INITIATIVE CHANTIER R

EDOUARD DE COLBERT, GERANT DE TREMLIN BATIMENT

Une entreprise d'insertion (conventionnée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) et Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE)) qui intervient depuis plus de 30 ans sur des chantiers de second-œuvre et rénovation et qui participe à l'initiative Chantier R, une offre pour améliorer la qualité du tri sur chantier.

Chantier R : mise en place d'une expérimentation dans le cadre du labo du Centsept, réunion d'un collectif pour faire émerger des innovations dans le secteur du bâtiment. L'objectif de Chantier R est d'optimiser la valorisation des déchets du bâtiment mais aussi de favoriser l'emploi de personnes éloignées de l'emploi.

Le secteur du bâtiment est de loin le plus gros producteur de déchets notamment lors de phases de déconstruction et de réhabilitation. Il existe donc un fort enjeu à travailler sur la valorisation et d'appliquer un vrai tri sur les chantiers.

Les objectifs principaux de Chantier R :

- 1- Sensibiliser et former les acteurs du bâtiment → expliquer comment fonctionne le tri à la source
- 2- Facilitation du tri à la source : mise à disposition d'un valoriste en réinsertion sur le chantier
- 3- Gérer avec une autre entreprise la gestion, valorisation et traçabilité des déchets.

Les freins :

- La benne de déchets en mélange reste encore une solution courante
- La réglementation est peu appliquée même si les entreprises affirment souvent le contraire en cas de contrôle
- Les bordereaux de déchets ne sont pas ou peu demandés sur les chantiers → La Maitrise d'ouvrage (MOA) ne sait pas forcément où partent les déchets.
- Manque de connaissance sur la possibilité de tri et de valorisation par les MOA et Maitrises d'œuvre (MOE)

Les leviers :

- Augmentation de la TGAP pour limiter l'enfouissement → levier financier pour encourager le tri à la source
- La REP du bâtiment en 2022, principe de pollueur-payeur qui sera appliqué.
- On est aujourd'hui sur des coûts très similaires avec une différence qui tend à se réduire en faveur du tri
- Une valeur ajoutée sociale avec la plus-value de l'insertion → MOA qui peuvent atteindre leurs engagements sociaux (Chantier R permet de répondre aux clauses sociales d'exécution)

Le maître d'ouvrage est le premier prescripteur dans les cahiers des charges :

- Mise en place d'un lot 0 pour la gestion des déchets
- Inscription claire des attentes en termes de tri et valorisation des déchets et mise en place d'un suivi effectif et d'exigences de traçabilité
- Rôle de sensibilisation des acteurs plus opérationnels (MOE et entreprises)

Les projets-test réalisés dans le cadre de Chantier R démontrent des premiers résultats positifs : atteinte d'un taux de valorisation de 91% + 1 ETP en insertion sur un projet.

Une baisse de 35% à 50% de la facture déchet a également pu être observée.

PRESENTATION 2 : COOPERATION REUSSIE AUTOUR DE LA REALISATION DE MODULES D'HEBERGEMENT D'URGENCE

LAURENT TRONTIN, RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT ET DE L'INNOVATION CHEZ ALYNEA

PIERRE DEFOSSE, GERANT DE TOITURES MONTILIENNES

HERVE LAFARGE, SECRETAIRE GENERAL DE LA FEDERATION SCOP BTP AUVERGNE RHONE-ALPES

Un projet d'utilité sociale autour de la construction de modules d'hébergement d'urgence.

ALYNEA est une association qui accompagne les personnes en précarité pour qu'elles retrouvent leur place dans la société et qui était le commanditaire du projet. Toitures Montiliennes est une entreprise de charpente et construction bois basée à Montélimar, mandataire du projet qui a su mobiliser un certain nombre de SCOP pour collaborer efficacement.

La Fédération SCOP BTP a la volonté de créer des opportunités pour que les SCOP coopèrent avec tous les acteurs de la construction pour répondre aux offres et qu'elles puissent également se coordonner entre elles.

Les clés de réussite du projet :

- Besoin d'une relation avec un MOA qui donne la possibilité aux entreprises d'être force de proposition. Pour créer des opportunités sur le chantier et mettre en œuvre le savoir-faire des entreprises.
- Projet social et environnemental qui répond à des exigences de qualité. Besoin de trouver des acteurs en accord avec ces principes avec qui il était possible de discuter et d'être souple dans les demandes. Aller au-delà d'une relation de donnant d'ordre à sous-traitant mais passer à une vraie relation de partenariat pour atteindre des objectifs et une ambition commune.
- Eco-conception pour faciliter la réutilisation des modules sans gaspiller.
- Discuter entre les acteurs pour intégrer du réemploi. Dans le cas de ce projet l'intégration du réemploi a été très compliquée car le projet devait être livré en 5 mois. Mais Toitures Montiliennes a tout de même pu identifier certains éléments de réemploi et les intégrer au cours du projet. Cela nécessite encore une fois de la souplesse et une possibilité d'adaptation du projet en cours.
- Le reste du bois utilisé était en grande partie issu de forêts régionales labellisées.

- Besoin de prendre en compte la performance économique également tout en conservant la qualité du produit fini.
- ➔ Relation avec le MOA très importante avec de l'humain et pas simplement une relation contractuelle. Partenariat gagnant-gagnant et aventure humaine.

Les marchés publics sont souvent trop contraignants pour permettre ce type d'échange en amont et au cours du projet entre le MOA et les entreprises. Il ne faut pas imposer directement une conception où il sera compliqué d'intégrer ensuite du réemploi mais laisser une marge de manœuvre aux entreprises.

PRESENTATION 3 : AMENAGEMENT DURABLE D'ESPACES PROFESSIONNELS OU LOGEMENTS MEUBLES

THEO SYNAKOWSKI, DEVELOPPEUR TERRITORIAL CHEZ MERCI RENE

Merci René est une entreprise qui accompagne les professionnels pour créer des environnements de travail locaux et responsables

3 activités :

- Diagnostic ressources-mobilier pour identifier des possibilités de valorisation
- Conception des espaces suivant les mobiliers identifiés
- Autres services : bilan d'impact en fin de projet et accompagnement des collectivités pour intégrer le réemploi dans leur marché.

Exemple de réussite avec une collectivité publique :

- Travail en amont de co-construction avec les élus et les habitants lors d'atelier
- Mise en place d'un sourcing avec les partenaires locaux.

Exemple d'échec avec une collectivité publique :

- Réponse à un appel à projet très précis qui demandait de répondre à des normes trop contraignantes :
 - o Bloquant pour proposer des références en réemploi
 - o Pas de possibilité de proposer des variantes, notamment sur les matériaux et matières utilisées
- Demande souvent d'un catalogue de références ce qui est impossible dans le cas du réemploi

Recommandations :

- Connaître l'éco-système des solutions du territoire, gisement de partenaires très riche en région AURA
- Adapter les marchés en proposant des lots spécifiques au réemploi, accepter des variantes
- Changer de posture pour les acheteurs
- Proposer des temps d'échange entre les donneurs d'ordre

CONCLUSION DE L'ATELIER

Pour les donneurs d'ordre (publics ou privés) il y a encore des contraintes de coût très importantes. Les démarches présentées sont souvent encore expérimentales et engendrent pour le moment des coûts supplémentaires. Mais les MOA doivent envisager ces démarches comme des paris sur l'avenir qui leur permettent d'être exemplaires et de répondre aux enjeux environnementaux et sociaux.